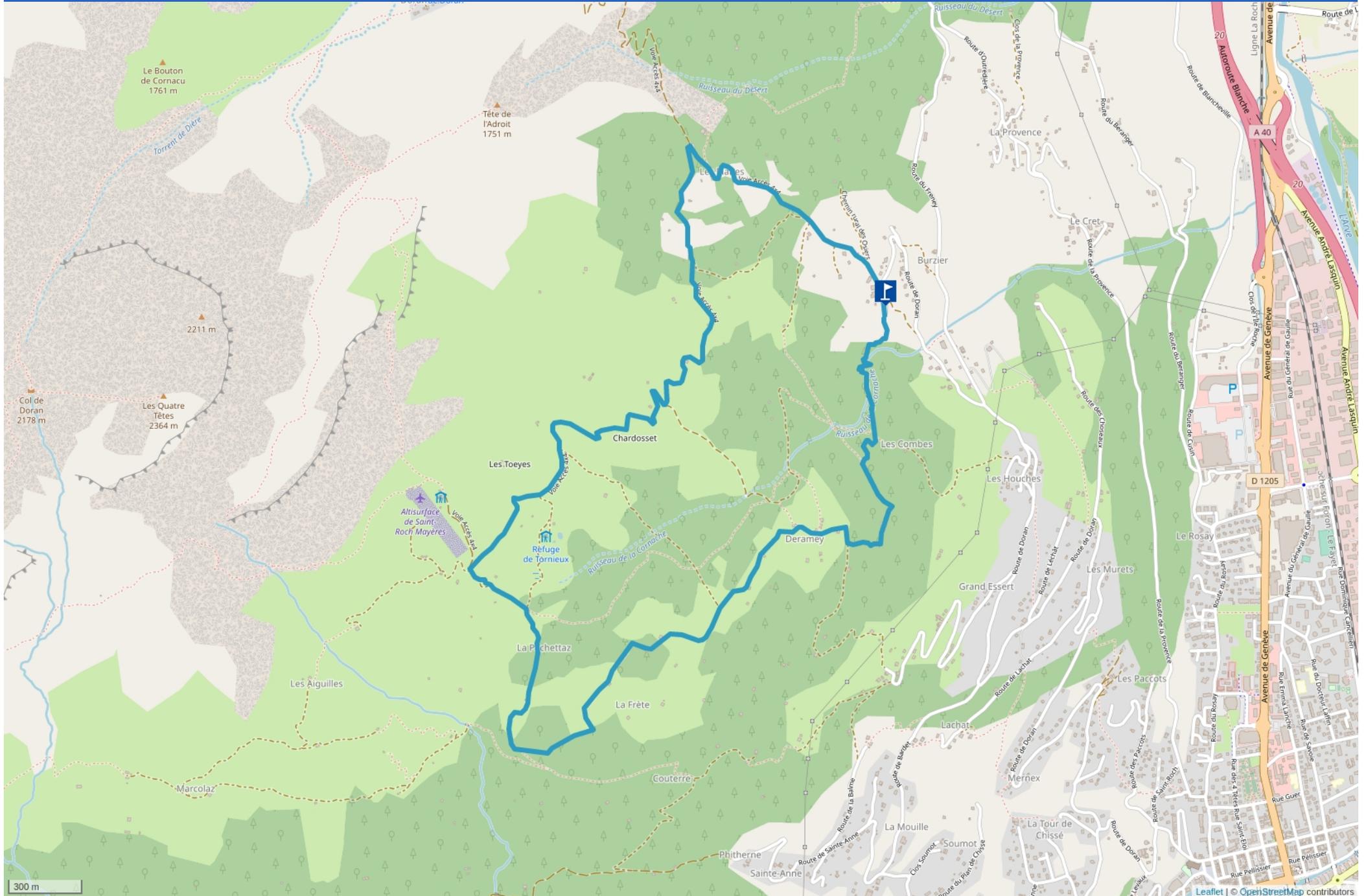


SENTIER RAQUETTES : BOUCLE DU PLATEAU DE MAYÈRES



Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



Mise à jour le 20/10/23 par Sallanches TOURISME et généré par www.cirkwi.com

sentier raquettes : boucle du plateau de Mayères

Emilie Perrin



Départ : départ : parking de Burzier route de Doran - 74700
SALLANCHES

 8.10 km

  3h45



Sentier raquettes empruntant le même sentier forestier que l'été pour accéder au fameux plateau de Mayères. Vous alliez ici faune et flore dans la forêt et magnifique vue du massif du Mont-Blanc au sommet.

Du hameau de Burzier, vous suivez avec plaisir cette modeste mais charmante boucle des Combes dominée par les falaises des Aravis. Vous poursuivez ensuite la balade jusqu'à la Croix de Mayères avec, en récompense de vos efforts, une vue exceptionnelle sur la vallée de l'Arve et la chaîne du Mont-Blanc, sans oublier l'option d'une pause sympathique au refuge du Tornieux ! Pour le retour, une large piste ramène tranquillement vers Burzier.

CONTACT

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com

Proposé par :
Sallanches TOURISME

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager" www.cirkwi.com/circuit/584845



Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/12 au 15/04.

Selon enneigement de l'année.

Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.



Mise à jour le 20/10/23 par Sallanches TOURISME et généré par www.cirkwi.com

1

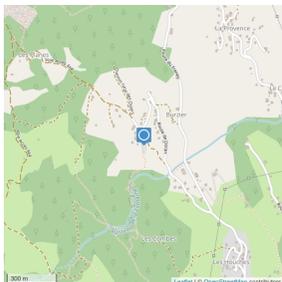
départ : parking de Burzier route de Doran - 74700 SALLANCHES -
Altitude : 979m

Activités Sportives



sentier raquettes : boucle des Combes

Sentier raquettes facilement accessible dans le massif des Aravis. Vous profiterez d'un sentier forestier et pourrez admirer la magnifique chaîne du Mont-Blanc. Du hameau de Burzier, vous suivez avec plaisir cette modeste mais charmante boucle des Combes dominée par les falaises des Aravis. Les plus courageux peuvent s'offrir le plaisir de continuer la balade jusqu'à la Croix de Mayères avec, en récompense de leurs efforts, une vue exceptionnelle sur la vallée de l'Arve et la chaîne du Mont-Blanc, sans oublier l'option d'une pause sympathique au refuge du Tornieux ! Pour le retour, une large piste ramène tranquillement vers Burzier.



CONTACT

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/12 au 15/04.

Selon enneigement de l'année.

Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

2

départ : parking de Burzier route de Doran - 74700 SALLANCHES -
Altitude : 972m

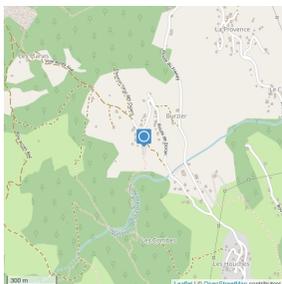
Activités Sportives



sentier raquettes : boucle du Déramey

La boucle du Déramey est une des variantes du sentier forestier de Mayères pour accéder à de très belles clairières qui vous permettent d'admirer notre majestueux massif du Mont-Blanc.

Traversant sous-bois, clairières et ruisseau cette charmante boucle vous permet d'observer traces et indices d'animaux de nos forêts tout en profitant d'un paysage exceptionnel. Vous aurez plaisir à découvrir ce petit hameau, à la croisée des chemins, où de jolis chalets de montagne surplombent la ville de Sallanches et font face à la Chaîne du Mont-Blanc. Une halte s'impose ici pour admirer ce spectacle grandiose qui s'offre à vous.



CONTACT

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/12 au 15/04.

Selon enneigement de l'année.

Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

